

Conformément à l'ordre du jour le Sénat prend en considération le quatrième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Albert Ernest Mould, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat prend en considération le cinquième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Florence Dodds, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Irene Herdsman, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition d'Emily May Small, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat prend en considération le huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Winifred Rose Foster, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat prend en considération le neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de John Frederick King Hall, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat prend en considération le dixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Herbert Martin, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le onzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Blanche Hilton, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le douzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de May Woodbridge, avec les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.